

Destinataire in fine

Chorges, le 27 juillet 2023

Nos Ref : 2023-263/JCD/SR/MP



Z:\02\05\200\2023

**Objet : Accompagnement à l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables dans votre commune**

Madame la Maire,  
Monsieur le Maire,

Votre syndicat d'énergie est depuis de nombreuses années un acteur engagé dans la transition énergétique et dans l'accompagnement des communes de notre territoire vers un avenir énergétique durable et responsable. Nous avons délibéré en février 2021 pour proposer une offre de services diversifiés, couvrant l'ensemble des domaines menant à un territoire résilient et faiblement émetteur de carbone.

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise le déploiement massif des énergies renouvelables pour amplifier notre lutte contre le dérèglement climatique et diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés.

Dans ce contexte, **chaque commune est tenue, d'ici la fin de l'année**, de déterminer les zones propices à l'implantation d'installations de production d'énergie renouvelable, tout en préservant les espaces naturels en concertation avec le public et les riverains.

Dans cette optique, **nous proposons gratuitement aux communes** un outil d'accompagnement qui s'appuiera sur une double compétence interne : urbanisme d'une part avec les agents du guichet de raccordement électrique du syndicat et d'autre part avec un agent expert énergie co-financé par l'ADEME, pour renforcer l'expertise dans l'identification des zones d'accélération et vous accompagner dans la phase de concertation du public.

Pour faciliter les échanges et la collaboration, nous vous proposons d'échanger via une adresse courriel dédiée :

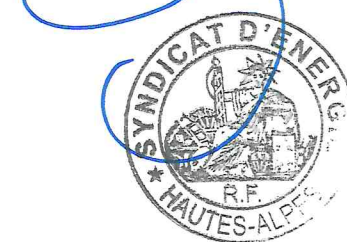
[guichet-acceleration@syme05.fr](mailto:guichet-acceleration@syme05.fr) .

Vous pouvez l'utiliser pour toutes vos questions et demandes d'accompagnement concernant l'identification des zones d'accélération dans votre commune.

Nous espérons avoir le plaisir de collaborer avec vous pour construire ensemble un avenir énergétique durable et responsable pour notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président  
Jean Claude DOU



Liste des destinataires :

*Communes adhérentes à Territoire d'énergie Hautes Alpes*